

ONCO'LINK

SUIVI À DOMICILE
DES PATIENTS SOUS
ANTICANCÉREUX ORAUX



Proposer une innovation organisationnelle et financière permettant le suivi, à distance, des patients sous anticancéreux oraux, par des équipes hospitalières puis des professionnels de ville (pharmaciens d'officine en particulier)

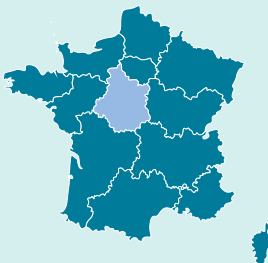
Porteurs du projet :

34 établissements de santé (représentant 45 sites), de toute nature juridique : 18 centres de lutte contre le cancer, 10 centres hospitaliers généraux, 3 centres hospitaliers et universitaires, 2 cliniques privées à but lucratif, 1 établissement de santé privé d'intérêt collectif autre



Partenaire :

Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)



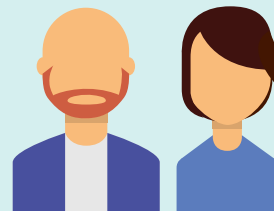
12 RÉGIONS



Durée :
3 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
19.204,5 K€



Patients :
13.768 adultes



Publié au
Journal officiel
du 09/12/2020 et
modifié le 09/11/2022



Financement partiellement
substitutif et complémentaire :
forfait à la séquence
par patient, pour 3 types
de séquences

Art.
51

Innovation

En santé

